

L'«R» de La Pesse

Septembre 2024 - n°

63

Le mot du Maire

À La Pesse la rentrée est toujours intense : fête du village, La Forestière et Azimut Festival se succèdent. Perpétuer la tradition, permettre à tous de se retrouver, s'inscrire comme point de départ d'une course d'envergure et rayonner sur le territoire le temps d'une fin de semaine musicale : cela n'est possible que par l'engagement de nombreuses et nombreux Pesserand.e.s et habitant.e.s des alentours.

Le printemps et le début d'été pluvieux ont donné l'espoir que l'attaque de scolytes qui se déroule depuis 2020 dans nos forêts se calme. Il n'en est rien. Les effets de l'expérimentation menée par notre commune et celles de Choux et des Bouchoux pour lutter contre ces insectes dont les cycles de reproduction étendus par le déficit hydrique et le changement climatique, sont très limités. Une action d'ampleur sollicitant l'aide de la recherche, d'autres techniques et approches n'est pas encore à l'ordre du jour. En attendant notre commune, accompagnée par l'ONF, travaille à la construction du nouveau plan de gestion de sa forêt. Celui en cours depuis 2004 arrive à échéance. Les questions qui se posent sont fondamentales : faut-il

privilégier la rentabilité de la forêt, considérer plutôt qu'il s'agit d'un patrimoine collectif à préserver ou encore favoriser ses fonctions et les différents usages et pratiques s'y déroulant ? Le contexte est difficile à lire mais nos paysages risquent de se modifier et le danger d'arbres fragiles pouvant tomber sont deux des éléments à prendre en compte dans les choix à faire. Ce sujet passionnant sera à l'ordre du jour des prochains vœux du conseil municipal début janvier. L'occasion de partager et d'échanger.

Le climat politique a été particulier durant cette période. Est-ce cela qui a incité une ou plusieurs personnes à détériorer au centre de notre village une affiche annonçant un spectacle à la Zone du Dehors ? Une première fois arrachée l'affiche du spectacle a été souillée d'une croix celtique néo fasciste tracée sur le nom de l'artiste Medhi Kabar. En tant qu'élus, être les témoins d'une telle fascisation ne peut que nous inquiéter et nous révolter dans un territoire de résistance. En concertation avec la gendarmerie de Saint-Claude et notre sous-préfète Sophie Deknuydt, en accord avec la Zone du dehors et le conseil municipal, j'ai choisi de ne pas déposer de plainte. La réponse est d'être vigilant et de penser dans l'action quotidienne à la solidarité et la cohésion de notre village considéré comme une société. La tâche n'est pas aisée.

Actuellement 2 projets importants sont en cours : la démolition du Relais des Skieurs pour construire un équipement adapté à nos besoins et l'implantation d'un hameau habitat léger au centre de notre village.

Ils suscitent toujours des questions, des craintes, du rejet mais aussi de l'adhésion.

Pour le premier, une réunion publique vous sera proposée dès que possible afin d'échanger encore sur la base d'éléments concrets. Le souhait de penser les abords du nouveau bâtiment comme lieux de vie, de rencontre permettant des animations est bien pris en compte par l'équipe d'architectes.

Pour le deuxième, la trentaine de personnes présentes le 1^{er} juin à la réunion destinée aux personnes intéressées par le projet a mis en évidence une volonté manifeste de s'insérer et de participer à la vie du village.

Ce sont des signes positifs. Le devoir des membres du conseil municipal est d'entendre les citoyens et de répondre. Ces derniers peuvent choisir de se baser sur des rumeurs, de se laisser envahir par des craintes, de s'en tenir à des a priori ou de se laisser guider par l'affectif.

Je n'ai pas de leçons à donner, la complexité des sujets et les profondes modifications en cours nous bousculent et les réactions diverses se comprennent aisément. Cependant chacun peut également décider de modifier son regard, faire évoluer son point de vue et d'être volontariste et optimiste.

C'est l'élan collectif qui prévaut à La Pesse lors des 3 manifestations de rentrée, demeurons donc solidaires et impliqués pour faire avancer notre village !

CLAUDE MERCIER

Recevez l'R de La Pesse par courriel !

Vous êtes de plus en plus nombreux à recevoir l'R de La Pesse par e-mail : c'est simple et rapide, et vous permettra de recevoir plus vite les informations de la commune. Pour vous abonner, il suffit d'aller sur www.mairie-la-pesse.com, puis de saisir votre adresse e-mail en bas de la page d'accueil, en cochant « Recevoir l'R de La Pesse uniquement par courriel » (vous pouvez changer d'avis à tout moment ensuite). Merci !

Ateliers Numériques

Le nouveau programme des ateliers mis en place par la communauté de communes est disponible en mairie.



Service de portage de repas à domicile

Pour un besoin ponctuel ou de façon régulière, La Poste livre vos repas cuisinés par le restaurant SICOPAL de Lons-Le-Saunier à votre domicile.

Tarif en vigueur : 9,53€ TTC le repas par personne.

Informations et inscription en mairie.



Secrétariat de mairie

Horaires d'ouverture au public

Lundi : 9h > 12h et 14h > 17h

Mercredi : 9h > 12h30

Vendredi : 8h30 > 12h et 14h > 18h

En dehors de ces horaires, n'hésitez pas à téléphoner !

Vous emménagez ou déménagez ?

N'oubliez pas de vous signaler en mairie.

Etat civil

Naissance

• • •

Elios, Richard, Mathieu BRUNET
né le 21 juin 2024 à Oyonnax
de Sarah MUSARD et Lucas BRUNET

Castille, Inès DELIRY
née le 26 août 2024 à Dijon
de Juliette et Côme DELIRY

Mariage

• • •

Loïc GRECARD et Noémie CHARMETTE
le 25 mai 2024

Christian LEBAIR et Aurélie DESCHAMPS
le 6 juillet 2024

Expérimentation scolytes...

Vous le voyez chaque jour, de nombreuses forêts de La Pesse et des communes environnantes sèchent. Nous avons espéré un temps que le printemps frais et pluvieux permette aux arbres de se requinquer après plusieurs saisons de stress hydrique, et retarde les reproductions de scolytes. Ces petits coléoptères pondent sous l'écorce des arbres affaiblis et leurs larves finissent par couper leur alimentation en sève, entraînant chute d'aiguilles et rougissement du paysage. Hélas, après un hiver très doux qui a laissé bien peu de neige en forêt et surtout la succession d'années records de chaleurs, sous l'effet du changement climatique, nous n'avons pas eu de répit...

Choux, Les Bouchoux et La Pesse, avec le soutien financier de l'État, ont reconduit l'expérimentation de détection, d'abattage et d'écorçage des arbres en cours d'attaque, afin de détruire des larves et ainsi diminuer la pression de l'insecte sur les arbres environnants à l'envol suivant. Conduite sur 500 hectares, grâce à l'abnégation de notre garde forestier et aux interventions rapides de 2 bucherons, il s'agissait de vérifier les résultats plutôt encourageants de la saison précédente. Mais malgré un démarrage anticipé,

nous avons eu le sentiment d'avoir souvent un temps de retard, et les moyens disponibles semblent dérisoires face au nombre d'arbres assoiffés devenant des proies faciles pour l'insecte, même dans des secteurs où les sols et la topographie étaient favorables à l'arbre.

Nous entrons dans une période inconnue : on retrouve dans les archives municipales les traces de plusieurs crises du scolyte à quelques décennies d'écart, mais sur des cycles de 2-3 ans et avec des volumes bien inférieurs. Dans ce contexte, certains propriétaires choisissent de couper leurs arbres tant qu'ils ont un peu de valeur commerciale, d'autres sont pris dans un engrenage de coupes « sanitaires » qui déstabilisent les arbres restants et les condamnent au même sort ; d'autres, souvent faute d'exploitants disponibles, laissent leur forêt faire face. Les communes feront encore une fois preuve de solidarité en limitant les coupes pour ne pas faire chuter le prix de nos bois, devenu une matière première financiarisée et mondialisée dont la valeur échappe à notre économie locale. Gare au grand destockage : nous dépendons bien plus de la forêt que ce que nous imaginons, que cela soit pour l'eau, le climat, la stabilité des sols, notre alimenta-



Hameau léger : l'étude de faisabilité se poursuit

Suite à la réunion publique du 30 avril, une trentaine de personnes intéressées par le projet de hameau léger se sont réunies pour une journée d'atelier le 1^{er} juin. Pour rappel, il s'agit d'un projet de 10 à 12 « habitats légers démontables constituant la résidence principale de ses utilisateurs », qui s'installerait sur un terrain aménagé (là aussi, de façon légère : pas d'imperméabilisation et artificialisation minimale) et loué par la commune via un bail emphytéotique long, qui rembourse l'aménagement initial en 25 ans.

Même si ces habitats en surprendraient plus d'un par leur confort et leur sensation d'espace, même si les personnes intéressées

ont des âges et des situations variées, cette possibilité ne conviendrait bien sûr pas à tout le monde. Pour autant, l'urbanisation telle que nous l'avons connue ces dernières décennies n'a pas non plus permis à de nombreuses personnes qui le souhaitent d'habiter à La Pesse, et nous a conduit dans des logiques spéculatives qui nuisent aujourd'hui à l'économie de notre territoire. Prochaines étapes si les voyants restent au vert : appel à projet collectif, puis accompagnement du collectif retenu à partir du printemps prochain pour un permis d'aménager, un bail emphytéotique et des premières installations en 2026.

JULIEN CARNOT

Nouvelle activité économique à La Pesse,

Une nouvelle entreprise MICHALET BOIS s'est installée à La Pesse dans les locaux de Vadim Nicolet dans la zone artisanale de Chaude Zembre.

Cette entreprise de menuiserie est implantée à Vulvoz, mais pour Quentin le gérant la place pour installer sa nouvelle machine à commande numérique lui manquait. Ebéniste de formation, Quentin s'est spécialisé dans la fabrication de caissons acoustiques pour les festivals de musique et les professionnels de l'événementiel. Les commandes affluent et aujourd'hui il livre dans toute la France et aussi à l'étranger (Italie, Suisse, Espagne, Portugal et le mois prochain en Angleterre). Souhaitons-lui bonne chance et bonne continuation !

Ecoles et périscolaires : une rentrée avec Les Francas du Jura.

Cette rentrée 2024 voit le lancement du nouvel accueil de loisirs multi-sites des Sorbiers qui rassemble les 3 accueils périscolaires des Bouchoux, des Moussières et de La Pesse. Les accueils des 3 écoles fonctionnent désormais ensemble et sont dirigés par les Francas du Jura.

Après une longue année d'étude, de réorganisation et de mise en conformité, le SIVOS La Pesse-Les Bouchoux offre en cette rentrée 2 accueils périscolaires remodelés. Les familles découvriront ainsi :

- Les réservations en ligne qui s'effectuent directement sur Internet et qui permettent des inscriptions ou désinscriptions plus souples ainsi qu'une permanence téléphonique tout au long de la semaine assurée par la directrice.

- Un suivi sécurisé des mouvements d'enfants entre les 2 sites grâce au portail Internet qui permet aux 2 sites de tracer et communiquer automatiquement la liste des inscrits d'un site à l'autre.

- Un accompagnement des enfants entre les 2 sites : les enfants ne voyagent plus seuls dans le bus entre la garderie et l'école.

- L'évolution des méthodes d'animation des créneaux d'accueil dans l'intérêt du bien-être de l'enfant : un repas plus convivial, des jeux et activités qui rassemblent les enfants, des ateliers les mardis soir...

- Une écoute et un accompagnement des enfants et des familles en cas de difficultés rencontrées au périscolaire (intimidation, harcèlement...).

Les 2 accueils de La Pesse et Les Bouchoux ont donc été déclarés auprès de la SDJES et de la PMI ce mois de juillet pour la première fois depuis la création du SIVOS en 2001. La déclaration permet de garantir la bonne qualité de l'accueil et accéder aux subventions de la CAF et MSA tant pour le fonctionnement que l'investissement (la quasi-totalité des accueils en France sont déclarés, il était grand temps pour nous de sauter le pas).

La déclaration signifiera également les contrôles réguliers de la PMI et SDJES. Le premier contrôle a eu lieu cet été et portait sur la sécurisation des locaux. La liste des non-conformités était longue et plutôt décou-

rageante et c'est grâce à la mobilisation du bénévolat des élus et de quelques parents (travaux de réfection des sols, dalles et planchers, travaux de plomberie, évacuation des meubles hors d'usages) qu'une grande partie des aménagements ont pu être réalisés en août avant la rentrée. Les 2 agents communaux sont également sollicités. Les derniers aménagements (mineurs comme la rénovation des portails, l'installation de sonnettes, d'étagères sécurisées, la rénovation des joints des sanitaires, local des produits d'entretien à part...) devraient être achevés cette fin d'année.

Cette démarche nous a également conduit à déclarer les services de restauration scolaire. Obligation stricte depuis toujours, il faut croire que nos villages reculés ont toujours échappé à la règle. Le SIVOS a donc équipé les 2 cuisines de lave-vaisselles, de thermomètres, de feuilles de suivi,... Elles seront soumises désormais aux contrôles des services départementaux comme n'importe quelle cantine scolaire.

Nos agents périscolaire, ATSEM ou administratif, Didier, Laurence, Valérie, Cynthia, Océane et Sylvianne ont vu leur planning et tâches évoluer. Certains ont bénéficié de formation diplômante et un agent formé est désormais présent par site. Ils prennent leurs marques aux cotés de notre nouvelle directrice de périscolaire : Cécile Mercé qui pilote donc les 3 accueils des Bouchoux, des Moussières et de La Pesse.

Pour mener à bien un tel projet, le SIVOS a contractualisé avec Les Francas du Jura, association loi 1901 qui a fait ses preuves dans le département et qui est largement présente dans le Haut-Jura (notamment chez nos voisins des Moussières et de Viry). Un périscolaire de qualité au service des familles avec une approche basée sur une éducation populaire et accessible à tous, telles sont les valeurs de l'association. Cette longue année de travail a bénéficié de leur expertise et de l'importante implication de leur directrice générale M^{me} Sanchez. Nous espérons ce partenariat durable. Pour que celui-ci puisse perdurer, l'agrément devra être attribuée aux deux accueils et celui-ci dépend donc des capacités des 2 communes à réaliser les aménagements demandés par la PMI et Jeunesse et Sport.

CAROLINE AUGÉ-CHEVASSUS, PRÉSIDENTE
SIVOS LA PESSE-LES BOUCHOUX

PÉRISCOLAIRE HORAIRES

La Pesse :

7h15-9h (liaison bus pour les enfants scolarisés aux Bouchoux)

12h-13h45 (déjeuner)

16h45-18h30 ou 18h le vendredi (liaison bus pour les enfants scolarisés aux Bouchoux)

Les Bouchoux :

Liaison bus depuis l'accueil périscolaire de La Pesse vers l'école des Bouchoux (départ 8h30 La Pesse > arrivée 8h45 Les Bouchoux)

11h45-13h30 (Déjeuner)

Liaison bus depuis l'école des Bouchoux vers l'accueil périscolaire de La Pesse (départ 16h30 Les Bouchoux > arrivée 16h45 accueil périscolaire La Pesse)

Effectifs

Effectifs scolarisés sur le RPI : 41 enfants

- Dont enfants résidents à La Pesse : 16
- Dont enfants résident aux Bouchoux : 17
- Dont enfants résidents à Champfromier : 5
- Dont enfants résidents à Belleydoux : 3

Enfants des communes La Pesse - Les Bouchoux scolarisés ailleurs ou déscolarisés : environ 11 enfants.

ANTENNE DE LA MÉDIATHÈQUE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE

Ouverture du Point Lecture,
le mercredi de 16h à 18h
et le samedi
de 10h à 12h

1 AN d'abonnement gratuit
avec la E-Carte
Avantages jeunes



Rassemblement de la Borne au Lion



Dimanche 21 juillet de nombreuses personnes ont répondu à l'appel de l'association des amis de la Borne au Lion et du Crêt de Chalam (AABLCC) pour commémorer le 80^{ème} anniversaire de la présence des maquisards sur ce site exceptionnel en 1944.

L'Etat, la Région, le département, la communauté de communes, les communes voisines, les services de gendarmerie et de pompiers, les organismes et associations attachés à la mémoire des événements passés étaient réunis.

La communion entre les représentants de ces institutions, les familles de résistants, les porte-drapeaux et toutes les personnes présentes était évidente. Une forme d'unisson dans les interventions exprimait le refus du totalitarisme. Elle s'est retrouvée lors des dépôts de gerbes et la dispersion de cendres : une émotion juste !

Le verre de l'amitié qui a suivi, offert par l'association, a permis à chacun de prolonger ce partage.

La grandeur des lieux s'impose à tous. Il est utile de préciser que les 3 communautés de communes en charge de sa mise en valeur ont nettement amélioré les aménagements (poteaux, parkings, panneaux, murets en pierres sèches). Une fresque financée par

l'AABLCC est désormais visible sur le devant du bâtiment.

L'exposition consacrée à Jean Moulin a séduit de nombreux visiteurs comme l'attestent les contributions au livre d'or. L'AABLCC qui diversifie son action et qui tient à assurer la transmission du message et des valeurs de la Résistance a été subventionnée par les conseils départementaux, les communautés de communes et les communes concernées par le site. Cela la conforte dans la direction qu'elle a choisi de prendre. N'hésitez pas à assister à sa prochaine assemblée générale samedi 19 octobre en mairie de La Pesse à 14 heures. Notre mairie est son siège social et l'accès au lieu se fait par notre village.

L'élément le plus parlant est peut-être l'entretien du jardin botanique assuré par des bénévoles de La Pesse. Une action discrète mais essentielle par son symbolisme. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés ! Les randonneurs ou simples passants sont sous le charme.

Le soir-même du 21 juillet des membres du bureau de l'association ont rejoint Dortan où l'on rendait hommage, 80 ans après, aux victimes de la barbarie nazie qui fit de la petite ville une cité martyre.



Mot de l'APE La Pesse - Les Bouchoux

L'association des parents d'élèves remercie toutes les personnes présentes lors de nos manifestations et ainsi que tous les bénévoles et les parents qui se sont mobilisés.

L'assemblée générale de l'APE aura lieu le **mardi 15 octobre** à l'Auberge de La Cléa, à partir de 18h30. Nous vous attendons nombreux (parents, amis et villageois) autour d'un apéritif dînatoire. De préférence, veuillez annoncer votre présence au 06.19.45.45.65 par sms ou par mail : apelapesseslesbouchoux@gmail.com

Nous espérons vous revoir lors des prochaines manifestations (Chocolats, Arbre de Noël, Tombola, Raclette, Vide-grenier, Kermesse...). Le programme détaillé, vous sera communiqué prochainement. A bientôt !

Le bureau de l'APE



Le calendrier

Azimut Festival Marché d'à côté

Les 4, 5 & 6 octobre
Organisation : USC La Pesse

Assemblée générale de l'AABLCC

Samedi 19 octobre à 14h
Salle de mairie

Cérémonie du 11 novembre

11h30 devant
le Monument aux Morts

Club Jonquille

Reprise le 18 septembre
Renseignements au :
03.84.42.71.74

Assemblée générale de l'USC

Le 6 décembre